Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'aviation civile

Notice de demande de modification de certificat de transporteur aérien exploitant des ballons libres à air chaud

cerfa

Comment remplir une demande de modification de certificat de transporteur aérien ?

CETTE NOTICE AIDE A REMPLIR UNE DEMANDE DE MODIFICATION DE CERTIFICAT DE TRANSPORTEUR AERIEN, DANS LE CAS GENERAL. UN AUTRE MODELE CERFA COUVRE UNE DEMANDE INITIALE DE CERTIFICAT DE TRANSPORTEUR AERIEN. LES RUBRIQUES CI-DESSOUS CORRESPONDENT AUX POINTS PARTICULIERS DU FORMULAIRE.

2 -

Cette rubrique consiste à identifier l'objet de la demande de modification. Pour toute demande de modification, joindre les pièces justificatives correspondantes.
Les objets de modification marquées d'une * sont considérées comme des modifications mineures.

Informations générales :

Le dossier de demande de modification d'un certificat de transporteur aérien exploitant des ballons libres à air chaud doit être soumis au moins 30 jours avant la date prévue de début de l'exploitation modifiée. Toutefois ce délai peut être réduit à 15 jours pour les modifications considérées comme mineures.

Lorsqu'une modification immédiate est nécessaire pour des raisons de sécurité, l'exploitant peut les publier et les appliquer immédiatement à condition de prévenir l'autorité par courrier normal ou électronique

Destinataire : (formulaire de demande + pièces jointes)

Direction de la sécurité de l'aviation civile interrégionale compétente.

Contacts : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Directions-de-la-Securite-de-l-.html

Pour en savoir plus, ……
Ministère chargé de l'aviation civile, Direction Générale de l'aviation civile, 50 rue henri Farman, 75720 Paris cedex 15
standard +(33) 1 58 09 43 21
http://www.developpement-durable.gouv.fr